

COMPTE-RENDU DE	
Conseil de quartier du DLM	
ORGANISATEUR	LIEU
Ville de Villiers le Bel	Maison de Quartier Allende
<p>☛ Ce conseil de quartier a débuté par la présentation des nouveaux élus.</p> <p>☛ Monsieur AGONHOUMEY, adjoint de quartier du secteur PLM-DLM, a présenté les missions qui lui sont confiées.</p> <p>☛ Un débat s'est déroulé pour déterminer le jour le plus approprié pour les conseils de quartier. Le samedi est retenu à la majorité.</p> <p>☛ La nouvelle charte des conseils de quartier, présentant les objectifs, la constitution et le fonctionnement des conseils, est présentée.</p> <p>☛ Le comité de pilotage, dont le rôle est de préparer et d'animer les réunions du conseil de quartier, est composé de 6 personnes, réparties en 2 collèges : 1 collège d'élus et 1 collège de représentants du quartier. L'objet de la présente réunion est de procéder aux élections des membres du 2^{ème} collège.</p> <p>➤ Pour information le 1^{er} collège est composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. AGONHOUMEY - Mme JEAN - M. MENZEL - Mme COQUEL - M. BOULAY <p>➤ Les résultats des élections pour le 2^{ème} collège sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. THIBAUT : Habitant - Mme LARENCE : Habitante - M. GANDEGA : Représentant associatif - M. MARECAR : Habitant - Mme KOTCHOFFA : Habitante <p>☛ La démarche du questionnaire concernant le projet d'Atelier Santé Ville est présentée par Madame MACEIRA.</p> <p>☛ Monsieur MAQUIN présente les travaux réalisés sur l'école Louis Jovet ainsi que ceux de la bibliothèque provisoire. Madame LENGLET précise que les enfants se plaisent beaucoup dans la nouvelle école.</p> <p>☛ Madame PETTIJEAN souligne l'engagement des parents d'élèves lors de la journée solidarité du 24 mai dernier.</p> <p>☛ Monsieur MAQUIN présente l'initiative Villes Fleuries et évoque les travaux sur l'usine d'incinération.</p> <p>☛ Monsieur ROBEIRI rappelle les dates des fêtes de quartier à venir.</p> <p>☛ Un point est fait sur l'ouverture du commissariat et des effectifs. La rencontre avec le ministre est évoquée dans ce cadre. Une inauguration de cet établissement est sollicitée.</p> <p>☛ Monsieur MARECAR évoque l'inexistence des bus de la ligne 270 depuis dix ans à certains horaires, ce qui contraint les jeunes à se rendre à pied au lycée et à être en retard.</p> <p>Monsieur MARSAC informe à ce sujet que la RATP a été rencontrée et peut faire plus si Val de France finance les bus supplémentaires. Il semblerait que la charge de la ligne ne justifie pas un service supplémentaire. Une rediscussion aura lieu de nouveau suite à l'arrivée du tramway.</p>	

- ☛ Un habitant du Pré de l'enclos 1 évoque des problèmes rencontrés avec des locataires de l'association « Solidaritoit ».
- ☛ La Copropriété « Jean de Villiers » informe qu'elle a subi trois cambriolages en trois semaines, et qu'elle ne reçoit pas le magazine « Villiers-le-Bel Info ».
- ☛ Le problème d'insécurité engendré par les motos est évoqué.
Quels moyens peut-on mettre en œuvre ?
- ☛ Il convient de prévoir les dates des conseils de quartier d'une réunion à l'autre.
- ☛ M. MARECAR, de la copropriété « la Humette », interroge pour le dossier du transfert des consommations de l'armoire électrique.

Suites à donner